

gue s'empara par force de Montréal, d'Arbent, Brion, la Bâtie sur Cerdon, Varey, Chenavel et de toutes ses autres terres du Bugey. Les châteaux de Balmey et de Beauvoir furent même rasés et toutes les autres places reçurent des garnisons bourguignonnes.

Malgré sa bravoure, dont il avait donné tant de preuves sur les champs de bataille, malgré l'appui qu'il trouvait dans le caractère énergique de son épouse Isabeau d'Harcourt, Humbert ne songea point à résister à son puissant adversaire. La mort prématurée de son fils unique, dit M. Guigue, l'avait jeté dans un découragement invincible (1). Pendant que les habitants de ses terres se défendaient avec courage, il demeura dans son château de Trévoux, cherchant par des moyens détournés à sauver ses autres possessions des entreprises du duc de Bourgogne.

Ainsi, le 2 août 1402, il vend à Louis de Bourbon, seigneur de Beaujeu, sous réserve d'usufruit et moyennant 30,000 livres tournois, les châteaux et seigneuries de Trévoux, d'Ambérieux et du Châtelard en Dombes.

Le 29 octobre de la même année, il vend aussi à Amédée VIII, duc de Savoie, pour 100,000 florins d'or, Villars, Loyes, Poncin et toutes les terres conquises par le duc de Bourgogne: Montréal, Beauvoir, Cerdon, Arbent, Matafelon, Beauregard, et généralement tout ce qu'il possédait en Bresse, dans la montagne et ailleurs, à la réserve des seigneuries déjà vendues au duc de Bourbon et de celles qui lui appartenaient dans le Dauphiné, le Vivarais et le Lyonnais. Mais Humbert garda aussi l'usufruit de toutes ces terres et stipula le droit de réméré

(1) Guigue. *Notice historique sur le château de Trévoux* (*Revue du Lyonnais*, 2^e série, XII, p. 508.)